

Rapport du jury Prix de thèse l'Art et l'Essai INHA/CTHS 2026

Le 26 mai 2026, le jury composé de :

- Anne-Solène ROLLAND, directrice générale, INHA
- Marion BOUDON-MACHUEL, directrice du département des études et de la recherche, INHA
- Katia BIENVENU, cheffe du service des éditions, INHA
- Thomas GOLSENNE, rédacteur en chef de la revue *Perspective*, INHA
- Agnès BOS, déléguée générale, CTHS
- Martine ROUSSO, cheffe du pôle éditions, CTHS
- Maria-Anne PRIVAT, conservatrice générale du patrimoine, Musée national de la voiture, château de Compiègne, membre du CTHS
- Jean VITTET, conservateur général du patrimoine, château de Fontainebleau, membre du CTHS
- Pierre WAT, professeur des universités, membre extérieur qualifié

s'est réuni en vue de procéder à la sélection des thèses lauréates du prix « L'Art et l'Essai ».

Le jury s'était au préalable réuni le mardi 10 février 2026 afin de procéder à une présélection des candidatures. Après un examen approfondi des dix-neuf dossiers déposés, les membres du jury ont retenu cinq dossiers répondant aux critères d'excellence du prix. Pour chacun de ces dossiers, deux expertises ont été sollicitées auprès de spécialistes français et étrangers, à l'exception d'un dossier qui, en raison d'un empêchement grave de l'un des experts pressentis, n'a fait l'objet que d'une expertise.

Le 26 mai 2026, le jury s'est réuni de nouveau afin de réexaminer les dossiers à la lumière des rapports remis par les experts sollicités. Ceux-ci ont fourni des analyses approfondies, souvent de

plusieurs pages, mettant en évidence les points forts mais aussi les faiblesses des projets, tout en formulant des recommandations en vue d'une publication si le projet était retenu. Les rapports ont permis de distinguer très nettement deux propositions, portant par ailleurs sur des sujets et des méthodes très différents. Le jury a décidé à l'unanimité de retenir ces deux dossiers.

Le jury a également insisté sur la nécessité, pour les lauréates, d'engager sans délai le travail de rédaction du manuscrit. Il les invite à remettre celui-ci dans un délai de deux ans, et recommande de bien avoir en tête de ne pas dépasser un délai maximal de cinq ans.

Au terme des délibérations, le jury a retenu les dossiers suivants :

- Pauline D'ABRIGEON, « Les céramiques chinoises en France 1844-1900 : commercialisation, enquêtes, expertise »
- Natacha APRILE, « Troublante Christine. Genre et images de Christine de Suède du XVIIe siècle à nos jours »



Anne-Solène Rolland
Directrice générale
Institut national d'histoire de l'art

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and strokes, positioned over the printed name and title.